Campagne d'information des populations aux risques industriels majeurs 2019

SSPI Hainaut Cambrésis Douaisis

Marlène GAMELIN, Chargée de mission

10/10/2019

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels Hainaut-Cambrésis-Douaisis : S3PI-HCD

Qu'est-ce que
LE S3PI HAINAUT-CAMBRESIS-DOUAISIS ?

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles Hainaut-Cambrésis-Douaisis a été créé en 2007 par le Préfet du Nord pour répondre aux préoccupations des populations concernant les questions d'environnement industriel sur les arrondissements de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes-sur-Helpe.

Le S3PI-HCD s'est ainsi constitué comme un lieu d'échange et de transparence sur les questions d'environnement industriel.

Le S3PI-HCD s'inscrit dans un réseau national placé sous l'autorité du Ministère en charge de l'environnement.

Nos
MISSIONS

- Favoriser l'information
- Inciter la concertation pour prévenir et réduire les pollutions et nuisances liés à l'activité économique
- Mettre en place des réunions thématiques sur des sujets d'environnement
- Piloter des études d'information et de réduction de pollution
- Informer le public
- Mettre en commun l'information des populations aux risques industriels majeurs pour les sites Seveso seuil haut

Une gouvernance
COLLÉGIALE

Services de l'Etat
Elus et collectivités territoriales
Industriels
Associations

Un fonctionnement
EN COMMISSIONS THÉMATIQUES

Nouveaux projets
Déchets Sites et Sols Pollués
Milieux
Risques technologiques et naturels

Notre
ÉQUIPE

- Chargée de mission : Marlène GAMELIN
- Assistante : Peggy NEYS
- Apprenti 2018/2019 : Dimitri VANDEWIELE

Plus
D'INFO SUR :

www.s3pi-hcd.fr
www.reflexes-seveso.fr
@s3pi_hcd
S3pi-Hcd

S3PI Hainaut Cambrésis Douaisis

38 Campagne d'information 2019

www.reflexes-seveso.fr 39

Qu'est-ce qu'un site SEVESO seuil haut ?

Un établissement industriel dans lequel est présent une certaine quantité de substance dangereuse. (La quantité seuil varie en fonction de la nature de la substance)

Par ex : Gaz inflammable : quantité seuil = 50 tonnes

Organisation en cas d'urgence:

- Élaboration d'un **Plan d'Opération Interne** (**POI**) : mis en place par l'exploitant afin de gérer avec l'aide des services de secours, toute situation accidentelle circonscrite au sein du site.

- Elaboration d'un plan d'urgence externe (**Plan Particulier d'intervention PPI**) : établi par la Préfecture pour gérer l'ensemble des moyens permettant d'intervenir sur un accident dont les effets dépassent les limites du site.

Il existe aussi le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS):** obligatoire pour les communes ayant un site Seveso seuil haut sur leur territoire.
C'est une déclinaison à l'échelle de la commune de l'organisation en cas d'alerte.

Cartographie du territoire

Avec PPI

1 - **Air Liquide** Waziers
2 - **Antargaz Finagaz** Thiant
3 - **Antargaz Finagaz** Arleux
4 - **EPC** Flines les Raches
5 - **EPV** Haulchin
6 - **Minakem** Beuvry la Forêt
7 - **Nyrstar** Auby
8 - **PPG** Saultain

Sans PPI*

9 - **Air Liquide** Douai
10 - **Kent Internationnal** Flers en Escrebieux
11 - **Recylex** Escaudoeuvres
12 - **SNCZ** Neuville sur Escaut
13 - **SNS Logistics** Orchies

Exemple d'Air Liquide Waziers

Le cas Recylex

Pourquoi une campagne d'information ?

Obligation réglementaire imposée aux sites industriels classés SEVESO seuil haut ayant un PPI.

« Toutes les personnes susceptibles d'être touchées par un accident industriel majeur doivent recevoir sous la forme la plus appropriée et sans avoir a en faire la demande, des informations claires et compréhensibles sur les mesures de sécurité et la conduite à tenir en cas d'accident. »

Art.14 a) Directives européennes du 04/07/2012.

Doit avoir lieu au minimum tous les 5 ans

Objectif de la distribution :

- Portée à la connaissance du public les types de risques encourus et leurs conséquences
- Connaitre les gestes à adopter en cas d'accident.

Les risques industriels

Les différents
RISQUES

Risque
D'INCENDIE

effets :
- dégagement de chaleur (effet thermique)
- dégagement de fumées (gaz) éventuellement toxiques.

conséquences :
- brûlures,
- asphyxie
- & intoxication par les fumées.

Risque
TOXIQUE

effets :
- Dispersion dans l'air, dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour la santé.

conséquences :
- Les produits toxiques peuvent provoquer nausées, irritations des yeux, de la peau,
- atteintes des poumons ou plus généralement de l'organisme.

Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.

Risque
D'EXPLOSION

effets :
- Onde de choc (effet de surpression),
- projections de débris souvent accompagnées de dégagement de chaleur et de fumées.

conséquences :
- traumatismes directs liés à l'onde de choc (lésions internes aux poumons et aux tympans),
- blessures provenant de la projection de débris et brûlures liées aux effets thermiques qu'une explosion peut créer.

Risque
ECOTOXIQUE

effets :
- Dispersion dans l'eau ou les sols de produits dangereux pour les organismes et leur écosystème

conséquences :
- onséquences : Les produits dangereux pour l'environnement peuvent provoquer une dégradation des milieux de vie des organismes et de la mort des organismes eux-mêmes.

Les émanations toxiques sont parfois inodores et incolores.

www.reflexes-serms.fr 5

Les consignes de sécurité

RECYLEX

L'ENTREPRISE

Recylex d'Escaudoeuvres est spécialisé dans le cassage des batteries au plomb acide et dans la récupération des matières issus du cassage.

L'activité a débuté en 1967 avec les fours de fusion et d'affinage du plomb. Les activités de réduction et d'affinage ont été arrêtées en 1999.

Le site a obtenu la certification ISO 14001 en 2008 et est classée Seveso seuil haut depuis 2016.

Le site recycle 50 000 tonnes de batteries par an et récupère 97% des matières issus du cassage en vue de leur valorisation. Les 3% restant sont les résidus de cassage des batteries qui partent en enfouissement.

LOCALISATION :
20 rue des Prés - **59161 ESCAUDOEUVRES**

SITE INTERNET :
www.recylex.fr

SALARIÉS :
9 personnes

MESURES DE RÉDUCTION DES RISQUES À LA SOURCE :

- Installation de détection incendie
- Mise en place d'une télésurveillance 24/24 pour les intrusions et risques incendie
- Un stockage des batteries couvert et sur sol étanche
- Des moyens d'extinction des départs d'incendie à proximité des zones de stockage
- Un stockage des matières réduit au strict nécessaire pour l'activité du site
- Le site dispose de sa propre station de traitement des effluents. L'ensemble des eaux sont collectées, traitées et analysées. Les rejets vers le milieu naturel sont effectués uniquement lorsque les résultats sont conformes aux limites règlementaires

RECYLEX

Escaudoeuvres

Ce site n'est à priori pas concerné par un rayon PPI. L'étude de danger réalisée en 2019 est en cours d'instruction.

TYPES DE RISQUES

11

Pour plus d'informations :

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Page : **S3pi-hcd**

@S3PI-HCD

MARLENE GAMELIN
Chargée de mission au S3PI Hainaut-Cambrésis-Douaisis
Parc d'activités de l'Aérodrome - BP 40137
VALENCIENNES cedex
03.27.21.31.69

http://www.s3pi-hcd.fr/
http://www.reflexes-seveso.fr/